



AGIR

### Les Elus de la MSA Ain-Rhône

295 délégués départementaux

Un réseau composé de :

- 116 exploitants agricoles
- 134 salariés du monde agricole
- 45 employés de main-d'œuvre

MSA Ain-Rhône

04 74 45 99 90  
social@ain-rhone.msa.fr

“  
Le lien  
avec les  
adhérents  
est là

## AU PLUS PRÈS DU TERRITOIRE ET DES ADHÉRENTS



# La MSA du cœur, le label de l'engagement

Les délégués de la MSA mènent tout au long de l'année des actions au cœur des territoires, du monde rural, au plus près des adhérents. La dynamique est aujourd'hui rassemblée sous le label « la MSA du cœur », qui ne demande qu'à continuer de battre fort en 2024.

PAR GAËLLE LANIER

Tout a commencé avec une pièce de théâtre en juin 2023. Son nom : « La MSA du cœur ». Commandée par la MSA, elle avait vocation de présenter l'organisme de prestations sociales, sous un angle humoristique. En clair : oui, la Mutualité sociale agricole demande des cotisations à ses adhérents. Mais non : elle ne fait pas que cela. Les pièces, jouées dans l'Ain à Jujurieux et Cras-sur-Reyssouze, ont suscité des débats, interpellé, mais elles ont également permis de mettre en avant toute la richesse des actions, sanitaires et sociales, santé sécurité au travail, contrôle médical et dentaire, portées tout au long de l'année par les arpenteurs du territoire, les délégués. « *Au-delà des débats, qui ont très bien fonctionné, la pièce était l'occasion de parler avec nos adhérents de leurs problématiques et d'être sur le terrain, explique la sous-directrice de la MSA, Hélène Paillard. Cette accessibilité est importante, elle humanise la MSA.* »

### ACTIONS POUR LES ADHÉRENTS ET LE GRAND PUBLIC

Avec l'appui de son président, Olivier de Seyssel, la MSA a donc décidé de garder ce nom « MSA du cœur » et d'en faire un label pour rassembler toute la dynamique portée par ses élus. Il s'est traduit en 2023 par de nombreuses animations, à l'attention des adhérents, mais aussi du grand public. Des actions pour répondre aux problématiques du monde agricole, mais aussi donner une visibilité à l'organisme de protection sociale : ateliers sur les dangers du numérique avec la police nationale, participation à la fête de l'agriculture des sourds ou à celle de l'Ain, en août dernier.

En fin d'année, la MSA a également développé les dispositifs de cartes alimentaires et renforcé l'opération des paniers du cœur. « *Toutes ces actions sont adaptées en fonction des populations, de leurs besoins et de leurs attentes, précise Jean-Baptiste Fouda-Eyene, responsable du service de la vie mutualiste. Elles collent à la réalité des territoires à travers l'action des élus de terrain.* » ■

### PANIERIS SOLIDAIRES ET CARTES CADEAUX

## Des aides pour continuer à manger sain

En décembre, la MSA a reconduit et renforcé son opération paniers solidaires auprès des adhérents les plus en difficulté. Une action qui vient en complément d'une nouveauté : la Carte cadeaux MSA du cœur.

La MSA du cœur, c'est aussi venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin, notamment quand il s'agit de bien se nourrir. La MSA est très attentive à ce volet alimentaire, surtout en cette période de forte inflation appelée à durer. En décembre, elle a mis en place pour la première fois la Carte cadeaux MSA du cœur, en lien avec une enseigne alimentaire. Une centaine de cartes, d'une valeur de 40 euros — dont 15 % pris en charge par l'enseigne — ont été remises, à des adhérents en situation de précarité.

À la période des fêtes, la MSA a également relancé et renforcé son opération des paniers solidaires. Du 12 au 20 décembre, sur sept points de distribution, des adhérents connaissant des difficultés financières ont pu bénéficier de 200 paniers remplis de légumes et fruits frais et de produits festifs locaux. Ils étaient composés de pommes de terre, carottes, poireaux, oignons pour concocter soupes et gratins, mais aussi de jus de pommes, pots de miel, terrines et papillotes.

### ALLER À LA RENCONTRE DES FAMILLES

Les délégués se sont largement impliqués pour mener à bien cette opération de solidarité. Avant la distribution, ils se sont organisés pour faire le tour des producteurs locaux. Aimée Sève, déléguée MSA très investie dans le secteur de Nantua, a participé à cette « chaîne humaine », en prenant le temps de rencontrer des familles à Hauteville et Montréal-la-Cluse. « *Ces lieux étaient bien choisis et les bénéficiaires des paniers sont venus. C'est important de rencontrer ces familles en difficulté, qu'elles sachent qu'elles peuvent compter sur nous.* »

Prendre le temps de discuter, évoquer les difficultés, garder le contact : ces temps de distribution solidaire vont bien au-delà d'un échange de quelques minutes. « *Nous avions glissé dans le panier des exemples de recettes, raconte Aimée Sève. J'ai déjà recroisé deux mamans qui m'ont remerciée, car elles ont notamment fait de la soupe à l'oignon.* » Le lien avec les adhérents est là. Sur le territoire, les délégués l'entretiennent. ■



Du 12 au 20 décembre, les délégués se sont mobilisés sur tout le département pour récolter les produits et assurer la distribution de 200 paniers solidaires.



3 QUESTIONS À

## Joëlle Morandat

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MSA DE L'AIN

### La MSA dispose de délégués sur tout le département. En quoi sont-ils importants ?

Tous les délégués sont là pour représenter la MSA sur le territoire, connaître les agriculteurs et les salariés du monde agricole, faire remonter leurs difficultés et leur donner des informations. Plus nous sommes nombreux et plus il est facile d'être les relais de la MSA. Dans l'Ain, nous avons la chance d'en avoir dans tous les territoires.

### Quelles sont les missions qui leur sont attribuées ?

Les délégués sont là pour animer le territoire. Ils participent à des actions, surtout en milieu rural, auprès de la population. Des animations pour tous les publics comme des conférences par exemple, mais les délégués sont aussi des interlocuteurs auprès des collectivités. Nous avons participé à l'élaboration de chartes comme celle des familles ou des aînés, dans le pays bellegardien. Les délégués sont force de propositions. S'ils souhaitent qu'une action soit organisée sur leur territoire, nous la construisons avec eux. Ce n'est pas le conseil d'administration ou le comité départemental qui décide de tout.

### Quelles sont les attentes du conseil d'administration à l'égard des ressortissants de la MSA ?

Nous attendons d'être informés de leurs difficultés et de pouvoir échanger avec eux. Il est important que, s'ils connaissent des problèmes, nous puissions être des relais afin qu'ils puissent avoir accès à tous leurs droits légaux et extra-légaux. Tous les délégués de l'Ain s'impliquent à leur niveau et j'en suis très satisfaite.